

Départ de M. Jean Studer du gouvernement cantonal neuchâtelois à fin juillet 2012

Suppléance assurée par le chef du DEC

Election complémentaire le 14 octobre 2012

Informé mercredi 9 mai 2012 en séance par M. Jean Studer, conseiller d'Etat, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF), de son souhait de se retirer du gouvernement cantonal au 31 juillet 2012, le Conseil d'Etat a accepté qu'il quitte ses fonctions avant l'entrée en fonction de son successeur, en application de l'article 17 de la Loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale. Dans l'intervalle, la direction du DJSF sera assurée dès le 1^{er} août 2012 par le suppléant de M. Jean Studer, soit par le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, chef du Département de l'économie. Le Conseil d'Etat a par ailleurs fixé la date de l'élection complémentaire au gouvernement cantonal au dimanche 14 octobre 2012.

A la suite de sa récente prise de fonctions à la présidence du conseil de banque de la BNS, le conseiller d'Etat Jean Studer, chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJSF), a informé mercredi 9 mai 2012 ses collègues du Conseil d'Etat de son souhait de quitter le gouvernement cantonal à fin juillet 2012. En application de l'article 17 de la Loi sur l'organisation du Conseil d'Etat et de l'administration cantonale, le Conseil d'Etat a accepté cette date.

Dans l'intervalle, la direction du DJSF sera assurée dès le 1^{er} août et jusqu'à l'entrée en fonction du successeur de M. Jean Studer, par le conseiller d'Etat Thierry Grosjean, en charge de l'économie.

L'élection complémentaire au Conseil d'Etat visant à repourvoir le siège de M. Jean Studer se tiendra dimanche 14 octobre 2012. Selon les délais fixés par la Loi sur les droits politiques, les listes de candidature devront être déposées à la chancellerie d'Etat jusqu'au lundi 27 août 2012 à midi. Le matériel de vote sera distribué aux électrices et électeurs entre le lundi 24 et le vendredi 28 septembre 2012.

Le Conseil d'Etat tient à manifester sa vive gratitude à son collègue qui aura conduit, durant sept années passées au gouvernement cantonal, de nombreux projets avec succès et dans un esprit de collaboration, tout en visant à défendre et à préserver les intérêts du canton.

Pour de plus amples renseignements:
Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 10 mai 2012